

# **ASSEMBLEE GENERALE**

## **des délégués des Associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye vaudoise**

**SAMEDI 13 mars 2010 à 8h45**

**Grande salle  
MONTET**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. P.V. de l'assemblée du 6 juin 2009 à Ursy
3. Rapport du président
4. Rapport des commissions et groupes de travail.
5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption
6. Présentation du budget et adoption
7. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association St Protais
8. Présentation des statuts modifiés
9. Médailles d'ancienneté des associations
10. Chœurs liturgiques indépendants
11. Fête de la Fédération en 2011
12. Divers

\* \* \* \* \*

#### **1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs**

Le président accueille les délégués des associations.

**Salutations aux invités :** à Jacqueline Bourqui, présidente du CO de « Tutticanti » (ce sera le nom donné à la première fête FFC de juin 2011); à Mme Annelise Volery, syndique des Montets ; à Mme Marie-Jeanne Bésy, présidente de paroisse.

**Merci à l'Association Haute Broye** pour l'organisation logistique de cette assemblée et pour son accueil.

**Parole** à Madeleine Tevon qui présente son association.

**Parole** à Mme Annelise Volery, syndique des Montets, qui présente sa commune de 1200 habitants. Elle présente également la paroisse fusionnée des Montets et relève les collaborations ponctuelles entre les différents chœurs paroissiaux. Elle termine par ces mots : « Vous êtes ici pour l'utile, j'espère que vous y trouverez l'agréable. »

Les cafés-croissants sont offerts par la commune des Montets. Un tout grand merci !

**Excusés :** M. l'abbé Marc Donzé, Jacques Berger, Jean-Marie Kolly, Chantal Castella, Jean-Daniel Sciboz

**Scrutateurs :** Jean-Albert Favre et Marcel Ansermet

### **Appel des associations (Jean-Marc Monney) :**

Association Ste Croix	nombre de délégués présents : 2
Association St Protais	nombre de délégués présents : 5
Association St Maire	nombre de délégués présents : 3
Association N.- D. des Marches	nombre de délégués présents : 2
Association St Henri	nombre de délégués présents : 5
Association de Romont	nombre de délégués présents : 3
Association Haute Broye	nombre de délégués présents : 12
Association St Udalric	nombre de délégués présents : 3
Association de Fribourg	nombre de délégués présents : 1
Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents : 6
Association de la Part - Dieu	nombre de délégués présents : 4
Association N - D de l'Evi	nombre de délégués présents : 2
Association St Laurent (Estavayer-le-Lac)	nombre de délégués présents : 3
Nombre d'associations valablement représentées :	13
Nombre de délégués présents :	43
Majorité des associations :	7
Majorité des délégués :	22

Rappel : selon les statuts, les décisions ordinaires se prennent à la majorité absolue des délégués

Proposition : les décisions spéciales se prennent à la majorité des associations par appel nominal.

Sur demande du président et l'acceptation des délégués, l'O.J. est modifié : Mme Bourqui prendra la parole au point 4 au lieu du point 11.

## **2. P.V. de l'assemblée du 6 juin 2008 à Ursy**

N'est pas lu, mais est à disposition sur les tables.

Le PV est approuvé par acclamation avec remerciements à Jean-Michel Monney

## **3. Rapport du président**

**Le comité a tenu** 3 séances durant l'année. C'est moins que l'an passé, et ceci, pour deux raisons :

- a) il est de plus en plus difficile de trouver des dates qui conviennent à tous
- b) l'assemblée a lieu 3 mois plus tôt qu'en 2009.

### **Traitement des thèmes suivants :**

Le site internet : ceci reste pour nous une véritable préoccupation. Heureusement, grâce à Erwin Nussbaumer, les choses avancent.

La formation sera traitée lors du rapport des commissions et groupes de travail.

La Fête FFC qui, tout en ayant fait un gros bond en avant, demeure une préoccupation et représente beaucoup de travail en perspective. Le pt.4 reviendra sur toute la fête

**Relations et projets communs avec la FFC :**

La principale préoccupation de la FFC a été cette année la préparation de la fête 2011.

### **Rencontre des présidents d'associations.**

Conformément à la coutume établie voilà maintenant 3 ans, les présidents se sont rencontrés le samedi 30 janvier dernier.

Au programme : soirées de formation / formation des chanteurs / subvention FFC / les distinctions d'association / le nouveau site / l'avenir de nos chœurs et comment attirer les jeunes. Le point sera développé dans le message du président.

Ces rencontres sont très profitables, ne serait-ce que par le fait qu'elles donnent à tout le monde l'occasion d'exprimer ses soucis, ses craintes, ses satisfactions.

Cette réunion est l'occasion mettre à jour le calendrier des prochaines fêtes de Céciliennes.

Nous avons aussi eu le plaisir cette année de réunir plusieurs directeurs musicaux et précisons que ceux qui n'étaient pas là s'étaient excusés. Ils ont apprécié une telle rencontre et estiment tous qu'elle peut apporter beaucoup.

### **Message**

Lors de la réunion des présidents et des chefs la question de la désertion de nos chœurs préoccupe, surtout la désertion des jeunes et des « bons chanteurs » Souvent, ceux-ci font leurs premières armes dans nos chorales puis, se lassent d'une certaine lenteur dans l'apprentissage des pièces, surtout si elles sont un peu plus difficiles. Alors, ils désertent nos chœurs pour aller chanter avec des ensembles plus ambitieux, surtout des chœurs profanes. Alors, comment motiver ces jeunes ? Une idée a surgi lors de la matinée du 30 janvier, soit, dans une association, constituer un chœur qui serait composé de toutes ces personnes, pour travailler des pièces plus ambitieuses qui seraient données lors d'une fête des Céciliennes. Il est bien clair que pour faire partie de ce chœur, il faudrait obligatoirement faire partie d'un chœur de base. Et c'est peut-être dans ces chœurs que l'on pourrait s'adonner à la connaissance du solfège. Encore un sujet à discuter et une expérience à tenter.

Les associations pourraient ainsi tenir un rôle actif dans l'éducation musicale, ce qui ne serait pas la moindre de leurs qualités.

Le président clôt son rapport en adressant des remerciements :

- D'abord à tous les délégués présents pour l'intérêt qu'ils portent à la cause du chant en général et du chant liturgique en particulier.
- Merci aux présidents des associations qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour que vivent nos chœurs et nos fêtes.
- Merci à tous ces chefs qui ont à cœur que perdurent nos sociétés et le service qu'elles assurent dans nos communautés villageoises.
- Merci à tous les collègues du comité pour leur intérêt, leur aide, leur collaboration.

Et que vive notre groupement qui existe parce que nous avons besoin d'échanger, de nous écouter et de travailler ensemble pour le bien de tous et de toutes.

Approbation du rapport du président par acclamations

## **4. Rapport des commissions et groupe Internet**

**Commission Musique et Liturgie : Francis Volery**

Elle s'est réunie 4 fois. Elle a malheureusement dû prendre congé de Jean-Luc Waeber, démissionnaire et accueilli Fabien Renevey. Rappel de la composition de cette commission : Francis Volery (président), Jean-Jacques Martin, Bernard Maillard, Emmanuel Pittet, Fabien Renevey, Jean-Michel Monney. Très bonne entente entre les membres. Travail sur des propositions de répertoire pour différents temps liturgiques. Les partitions retenues figurent sur le site [www.ceciliennes.ch](http://www.ceciliennes.ch). Ces derniers temps : mise sur pied des ateliers pour la Cantonale FFC de 2011.

### **Groupe internet : Erwin Nussbaumer**

Le site fonctionne bien pour les annonces de concerts, etc. Il y a encore du travail à faire pour améliorer les fiches signalétiques. 4 personnes s'occupent de cela pour les différents groupements de la FFC. Erwin fait une petite démonstration de recherche avec les fiches des chorales sur le site. Il présente le fichier Excel des chorales, une base de données très pratique. Il demande aux associations présentes de bien vouloir mettre à jour leurs données au moyen des fiches distribuées. Francis Volery remercie et félicite Erwin pour son immense travail. Hubert Carrel souhaite que chaque chorale fournisse très prochainement une adresse e-mail valide pour qu'on puisse transmettre différentes informations par ce biais.

### **Groupe Formation : Hubert Carrel**

2 soirées d'information ont eu lieu sur le thème de la liturgie et de musique dans la célébration eucharistique :

- le mardi 16 juin à Estavayer-le-Lac pour toutes les associations de la Broye,
- le lundi 16 novembre à Givisiez, séance suivie par une trentaine de personnes de l'Association Ste Croix.
- Un document de base commun sera élaboré et va suivre.

Un cours d'initiation à la psalmodie a eu lieu en octobre et novembre 2009 : 2 x 2 soirées à Rossens et à Farvagny. Il a été donné par le chanoine François Roten, chanoine de Saint-Maurice et nouveau responsable du Centre Romand de Pastorale Liturgique (CRPL) à La Pelouse sur Bex.

Rappelons que chaque association peut mettre sur pied de telles formations, que le GACFB peut subventionner. Tout renseignement auprès du président.

## **Fête de la FFC**

Hubert donne la parole à Mme Jacqueline Bourqui présidente du comité d'organisation. Celle-ci présente la fête Le CO est très motivé. D'abord il a fallu se poser les bonnes questions : quelles sont les attentes de chacun ? Cela a débouché sur une convention et sur la mise sur pied d'une association organisatrice chapeautée par un comité. Elle présente son comité et les personnes qui le composent. 18 chœurs glânois se sont alliés pour l'organisation de la Fête, dont l'un de buts est de donner du chant choral une image positive. Quelques adjectifs pour caractériser la Fête : pétillante, séduisante, flamboyante, lumineuse, populaire. Jacqueline Bourqui encourage tout le monde à participer activement à l'événement

Gonzague Monney coordinateur musical de la Fête présente dans ses grandes lignes le programme de la Fête. Quelques points forts :

- Passages devant le jury
- Evénements spéciaux comme par exemple la prise d'assaut de la colline de Romont par tous les chanteurs
- Kiosque à Musique de la Radio Suisse Romande
- Le mercredi 22 juin : ouverture de la Fête avec le concert des chorales glânoises

- Le jeudi 23 juin: Fête-Dieu. Atelier « Messe ». Ateliers instantanés « Psalmodie » et « Grégorien »
- Le vendredi 24: journée jeunesse réservée à l'AFCEJ. Le soir : concert du chœur du CO de la Glâne Ateliers spontanés (percussion corporelle, musique africaine, jazz...)
- Le samedi 25, encore divers ateliers et concerts
- Le dimanche 26 : plus axée sur la partie alémanique (Sängerbund, Cäcilienverband) + grand chant d'ensemble.

Tous les ateliers sont ouverts à tout le monde. Les chanteurs peuvent y participer individuellement sans que leur société soit inscrite in corpore.

Francis Volery présente les éléments de la Fête qui concerne plus particulièrement notre groupement :

- grand atelier prestige « Messe du Couronnement » de Mozart sous la direction de Laurent Gendre
- atelier « Couleurs liturgiques », un florilège d'œuvres liturgiques de compositeurs fribourgeois et romands. Responsables de l'organisation : Fabien Renevey et Emmanuel Pittet
- atelier « Fête-Dieu » avec la messe de Goller (Michel Waeber fait une brève présentation de cette oeuvre), le Panis Angelicus de Chenaux et d'autres pièces. Responsable de cet atelier : Bernard Maillard

En plus de ces ateliers de longue haleine, deux ateliers instantanés : « Grégorien » et « Psalmodie »

## **5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption**

Madeleine Tevon , nouvelle caissière , présente les comptes 2009-2010. Ceux-ci font apparaître des charges pour Fr. .... et des produits pour Fr. .... Bénéfice/ Déficit de Fr. .... Au bilan, une fortune de Fr. 8624.71 Quelques explications et détails sur les comptes, qui peuvent être consultés à la demande auprès la caissière. Hubert Carrel encourage les associations à organiser des cours de formation et à demander des subsides, on a de l'argent pour cela.

Rapport de M. Marie-Noëlle Mooser et François Bovet vérificateurs.

Les comptes sont approuvés par acclamation, avec remerciements à la caissière.

## **6. Présentation du budget et adoption**

Madeleine Tevon propose un budget présentant un déficit de CHF 1600.- pour le prochain exercice.

Approbation du budget par acclamation.

## **7. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association St Maire**

Avec les comptes de l'année 2009-2010, Marie-Noëlle Mooser devait avoir terminé son mandat. Cependant, vu la démission de Marius Tena , le président demande à Marie-Noëlle Mooser d'assurer encore une année et à l'assemblée si elle est d'accord. Ainsi, les vérificateurs pour 2011-2012 seront Marie-Noëlle Mooser et François Bovet. Un suppléant proposé par l'association St Protais. Aloïs Gendre est nommé suppléant.

## **8. Statuts**

Le président présente à l'assemblée la nouvelle mouture des statuts auxquels il a été ajouté deux articles soit :

l'art 12 j (sous "tâches du comité")

*Il réunit au moins une fois par année les présidents des diverses associations et les directeurs musicaux.*

l'art 18 (sous "Finances")

*La durée d'une période comptable est en principe d'une année, soit d'une assemblée à l'autre.*

Un exemplaire des statuts complétés est remis à chaque association. Ces statuts figureront également sur le site.

## **9. Médailles d'ancienneté des Associations.**

Certaines associations sont à court de médailles et ne parviennent plus à en réobtenir, les matrices ayant été cassées ou perdues. Faire une nouvelle matrice coûte très cher (1200 à 1500 Fr.)

Se pose la question d'envisager une médaille ou un insigne qui soit le même ou à peu près le même pour toutes les associations. Lors de leur réunion les présidents et les chefs en ont discuté assez longuement. Puis ils ont décidé de remettre la question aux soins de l'assemblée, avec les questions suivantes ou propositions suivantes :

1. Chaque association s'occupe de ses propres médailles.
2. Les associations en manque reprennent la médaille d'une autre association (médaille neutre)
3. On fait une médaille commune
  - a) sans distinction d'association
  - b) avec un ruban propre à chaque association
  - c) avec un aspect général identique mais des inscriptions qui diffèrent pour chaque association. (ex: dernier insigne de St Protais )

Bien sûr, les associations qui ont un stock finissent d'écouler librement leur stock.

La discussion est ouverte, avec divers témoignages et propositions.

La décision est la suivante : les associations qui arrivent au bout de leur stock se débrouillent pour en refaire une selon leurs souhaits, mais avec suggestion dans le sens d'une médaille commune présentée par notre comité. La médaille aurait ainsi le même aspect général mais y figure le nom de l'association.

## **10. Chœurs liturgiques indépendants**

Il y a, dans le canton, des chœurs à mission liturgique d'une autre confession. Ceux-ci souhaiteraient faire aussi partie de la FFC. Or, on ne peut être membre individuel. On peut se demander si ces chœurs pourraient être rattachés à notre groupement en formant ensemble une association.

Avis de l'abbé Passera : il faut encourager l'œcuménisme.

L'assemblée fait preuve d'ouverture.

Suggestion : que ces chorales se constituent en associations de chorales réformées et rejoignent ensuite notre GACFB.

Le président est chargé de reprendre contact avec ces chœurs.

11. **Divers** La parole est donnée à l'abbé Marc-Louis Passera, représentant de l'épiscopat, qui remercie et félicite les chorales pour leur engagement au service de la liturgie, ainsi que pour la bonne collaboration avec les responsables pastoraux. Beaucoup de choristes

ont le souci de la liturgie et de la pastorale, et non seulement du chant. Les chorales peuvent être des ciments pour la cohésion dans les unités pastorales et ont un rôle à jouer à ce niveau. L'abbé Passera suggère d'organiser des demi-journées « chant et spiritualité » pour apporter une dimension supplémentaire au rôle de chanteur.

Une personne de la Haute-Broye demande si un fond est prévu pour éponger un éventuel déficit de la Fête FFC. Gonzague Monney donne des explications concernant la convention qui a été élaborée entre la FFC et la société organisatrice, en expliquant ce qui est prévu en ce qui concerne les garanties de déficit et les distributions de bénéfices.

Gonzague profite de sa prise de parole pour faire une suggestion concernant la participation des chorales à la Fête-Dieu dans le cadre de la Fête FFC de 2011 : les chorales qui ne chantent pas dans leur paroisse viennent à Romont participer à la Fête-Dieu dans le cadre de l'atelier prévu à cet effet.

Michel Waeber suggère de simplifier la dénomination « GACFB », qui est un peu barbare. On va y réfléchir.

La prochaine assemblée du 12 mars 2011 sera organisée à Noréaz par l'association St Udalric.

Hubert Carrel clôt l'assemblée à 11h30.

Puis une aubade sympathique est donnée par les chœurs de Montet-Frasse et Cugy-Vesin, un exemple vivant et tangible de collaboration entre chorales.

Montet, le 13 mars 2010

Jean-Michel Monney